



andreherbreteau@orange.fr

Contribution d'André HERBRETEAU

L'escalator de la rue Beaurepaire

(Réaction à la contribution de Jean-Bernard Lugadet sur l'escalier fantôme...)

Ayant largement participé à la réalisation de la 3e ligne de tramway Nord de Nantes au sein des services de Nantes Métropole (Directeur des Investissements Transports), je me sens obligé de fournir quelques précisions à propos de la contribution précitée, en date du 5 décembre, relative à l'escalator de la rue Beaurepaire.

Répondant à une demande fort légitime des élus pour faciliter les liaisons piétonnes, du fait de la différence de niveau entre le bas (cours des 50 Otages) et le haut (plateau Sauvetout et place Bretagne), les services de Nantes Métropole et de la Semitan, son mandataire pour l'opération tramway, ont fait réaliser cet escalator.

Cela a été effectué et financé dans le cadre de cette opération tramway, tant en ce qui concerne l'escalator lui-même que l'acquisition en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), du volume de l'immeuble "Habitat" abritant ledit escalier mécanique.

La légitimité de la demande des élus était évidente quand on sait :

- d'une part (certains s'en souviennent) qu'existait, rue de l'Abreuvoir, petite rue pentue partant de la place du Cirque, accolé au pignon Nord-Est de la Tour Bretagne, un escalator très souvent en panne, peut-être parce qu'à l'air libre et soumis aux intempéries, et depuis démoli
- d'autre part, parce que les escaliers de la rue Beaurepaire, très fréquentés par la population alerte, représentent un effort d'escalade pour tout un chacun, surtout s'il est un peu moins mobile.

L'escalator abrité de la rue Beaurepaire offrait un parcours parallèle et confortable aux piétons voulant passer d'une station tramway à l'autre (« Place du Cirque » et « Bretagne »), ou tout simplement effectuant une jonction entre les rues de l'hyper-centre.

Malheureusement, le constat s'impose effectivement d'un équipement qui n'a pratiquement jamais rendu les services que l'on était en droit d'attendre de lui.